

Comité de pilotage 2026 des sites Natura 2000 FR7200698 Carrières de Cénac et FR720084 Réseau hydrographique de la Pimpine

Comité de pilotage

24 juin 2026

Latresne (33)



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**





Ordre du jour

Propos introductif

1. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac
2. Bilan des mesures de gestion en 2025
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
3. Perspectives en 2026
4. Informations diverses





Ordre du jour

Propos introductif

1. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac
2. Bilan des mesures de gestion en 2025
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
3. Perspectives en 2026
4. Informations diverses





Propos introductif.

- Monsieur Dominique ASTIER, Conseiller régional et Président du Comité de pilotage Natura 2000.





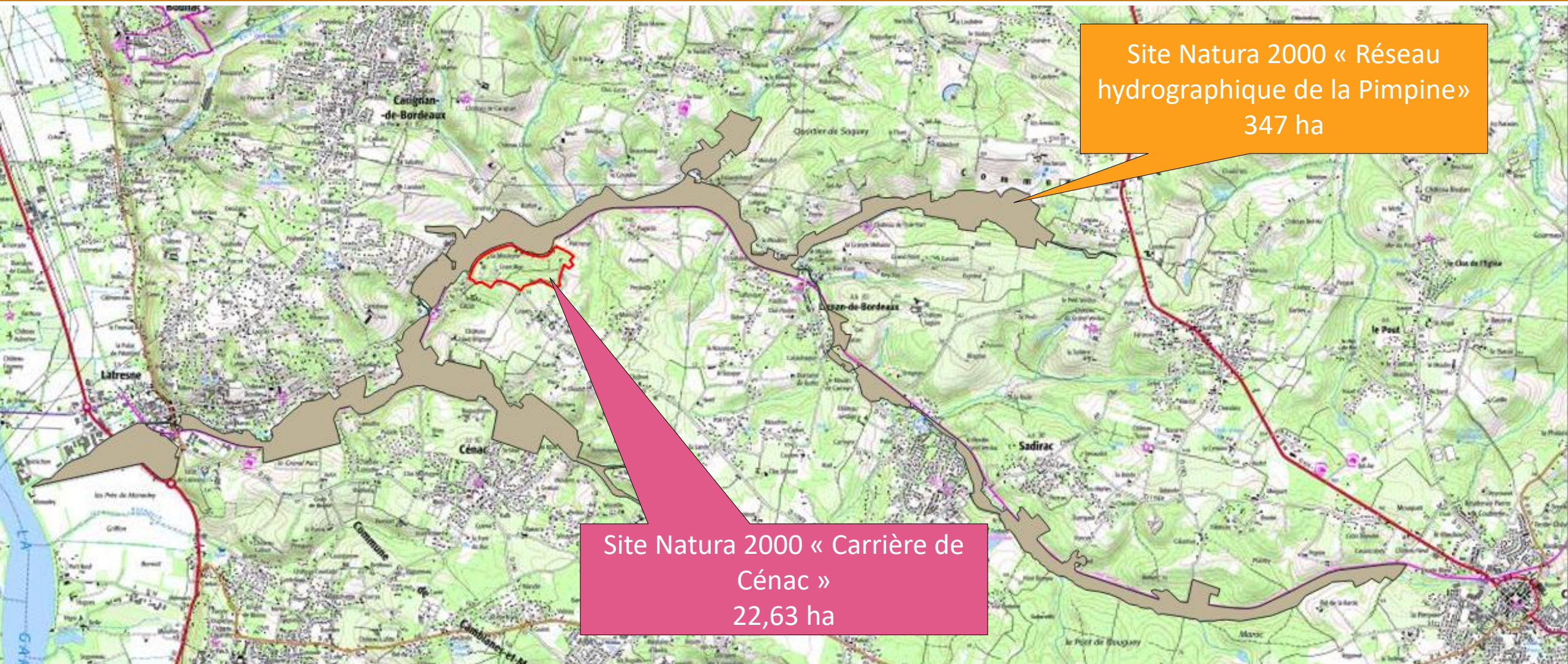
Ordre du jour

Propos introductif

1. **Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac**
2. Bilan des mesures de gestion en 2025
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
3. Perspectives en 2026
4. Informations diverses



1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine



1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine

Objectifs du DOCOB du Réseau hydrographique de la Pimpine	Objectifs du DOCOB des Carrières de Cénac
1. Maintenir et améliorer les fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques et humides. 2. Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire. 3. Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques et leurs habitats. 4. Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats. 5. Sensibiliser les acteurs et la populations aux enjeux du site	1. Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial 2. Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces 3. Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces 4. Animer l'application du Document d'Objectifs



1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac



1303 – Petit rhinolophe –
Rhinolophus hipposideros

Fort

1305 – Rhinolophe euryale
– *Rhinolophus*
ferrumequinum

Non évalué



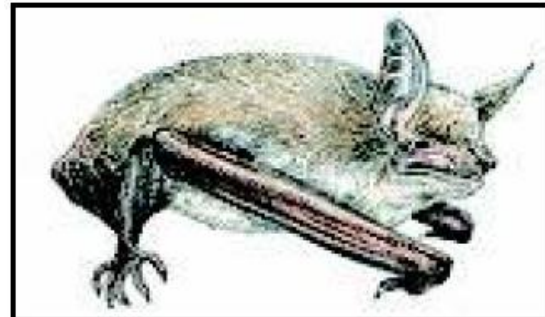
1096 – Grand Rhinolophe –
Rhinolophus
ferrumequinum

Fort



1323 – Murin de Bechstein –
Myotis bechsteinii

Moyen



1096 – Grand Murin – *Myotis*
myotis

Fort



1321 – Murin à oreilles
échancrées – *Myotis*
emarginatus

Fort

1307 – Petit Murin – *Myotis*
blythii

Fort



1308 – Barbastelle
d'Europe – *Barbastella*
barbastellus

Moyen



1308 – Minioptère de
Schreibers – *Miniopterus*
schreibersii

Non évalué

1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine



91E0* - Forêts
alluviales à *Alnus
glutinosa* et *Fraxinus
excelsior*
Très fort



6210* - Pelouses sèches semi-
naturelles à faciès
d'embouissonnement sur calcaire
(*Festuco-Brometelia*) - **Très fort**



6430 -
Mégaphorbiaies
hygrophiles
Fort



6510 - Prairies maigres de fauche - **Fort**

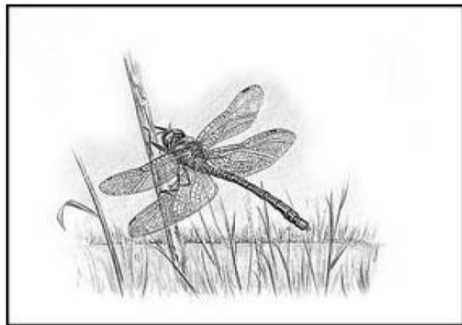
1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine



1044 - Agrion de mercure – *Coenagrion mercuriale*
Moyen



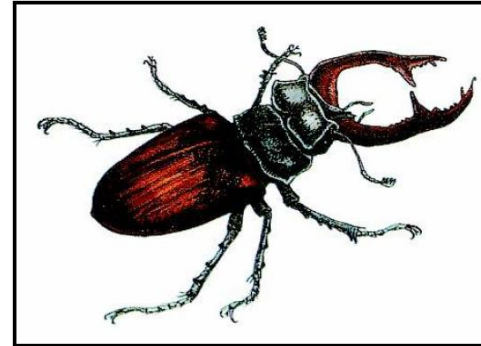
1060 - Cuivré des marais – *Lycaena dispar*
Fort



1041 - Cordulie à corps fin – *Oxygastra curtisii*
Moyen



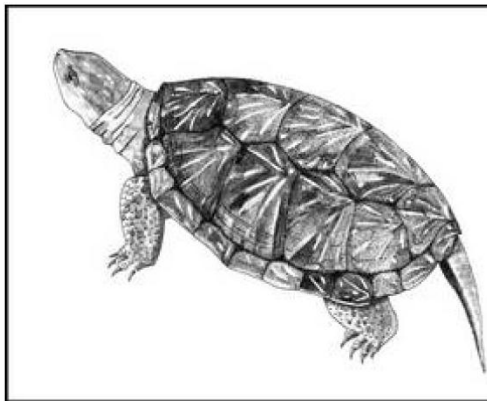
1092 - Ecrevisse à pattes blanches
Austropotamobius pallipes
Fort



1083 - Lucane Cerf-volant – *Lucanus cervus*
Moyen



1065 - Damier de la Succise – *Euphydryas aurinia*
Moyen



1220 - Cistude d'Europe- *Emys orbicularis*
Fort



1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine



1303 – Petit rhinolophe –
Rhinolophus hipposideros
Fort



1323 – Murin de Bechstein –
Myotis bechsteinii
Moyen



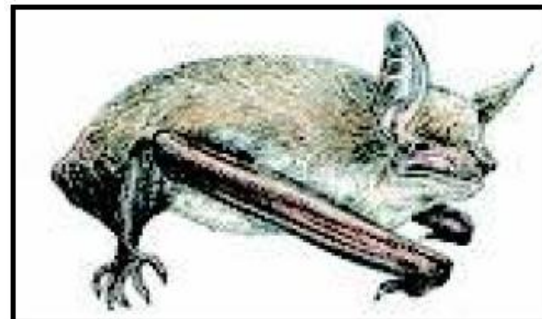
1321 – Murin à oreilles
échancrées – *Myotis*
emarginatus
Fort



1308 – Barbastelle
d'Europe – *Barbastella*
barbastellus
Moyen



1096 – Grand Rhinolophe –
Rhinolophus
ferrumequinum
Fort



1096 – Grand Murin – *Myotis*
myotis
Fort



1308 – Minioptère de
Schreibers – *Miniopterus*
schreibersii
Fort

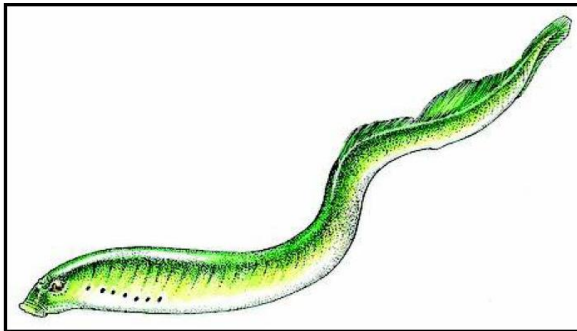
1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine



1356* - Vison d'Europe
Mustela lutreola
Très fort



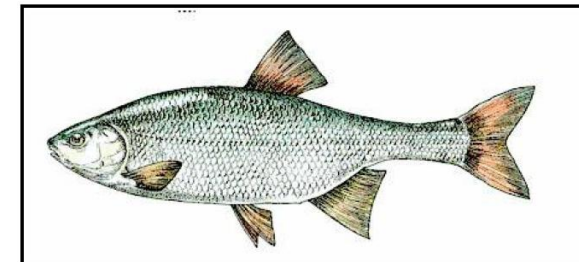
1607* - Angélique des estuaires
Angelica heterocarpa
Fort



1096 - Lamproie de Planer –
Lampetra planeri
Fort



1355 - Loutre d'Europe – *Lutra lutra*
Moyen



1126 - Toxostome –
Parachondrostoma toxostoma
Fort



Outils contractuels

Contrats non-agricoles

Propriétaires,
collectivités,
associations...

Contrats agricoles
(MAEc)

Exploitants agricoles

Contrepartie financière

Charte Natura 2000

Reconnaissance de bonnes
pratiques en place

Propriétaires, collectivités,
associations...

Sans contrepartie financière





Ordre du jour

Propos introductif

1. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac

2. Bilan des mesures de gestion en 2025

1. Communication
2. Contractualisation
3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
4. EIN
5. Contexte sur le site
6. Atteinte des objectifs

3. Perspectives en 2026

4. Informations diverses



3. Evaluation des mesures de gestion

Actions de communication

Mise à jour du site Internet



1 article publié en 2025

- Guide des élus Natura 2000



3 fichiers téléchargeables en 2025

- Présentation du Comité de Pilotage 2024
- Compte-rendu du Comité de Pilotage 2024
 - Bilan d'activités 2024

3. Evaluation des mesures de gestion

Exposition Natura 2000

Création d'une exposition Natura 2000

- Commune à l'ensemble des sites Natura 2000 girondins gérés par le CEN Nouvelle-Aquitaine
 - 8 Panneaux mobiles
 - Description du dispositif Natura 2000
 - Description des sites Natura 2000 animés par le CEN Nouvelle-Aquitaine en Gironde
 - Présentation des enjeux habitats/faune/flore de ces sites
 - Non finalisée en 2025, elle le sera en 2026



Natura 2000
3 outils pour préserver la nature

► **Les contrats Natura 2000**

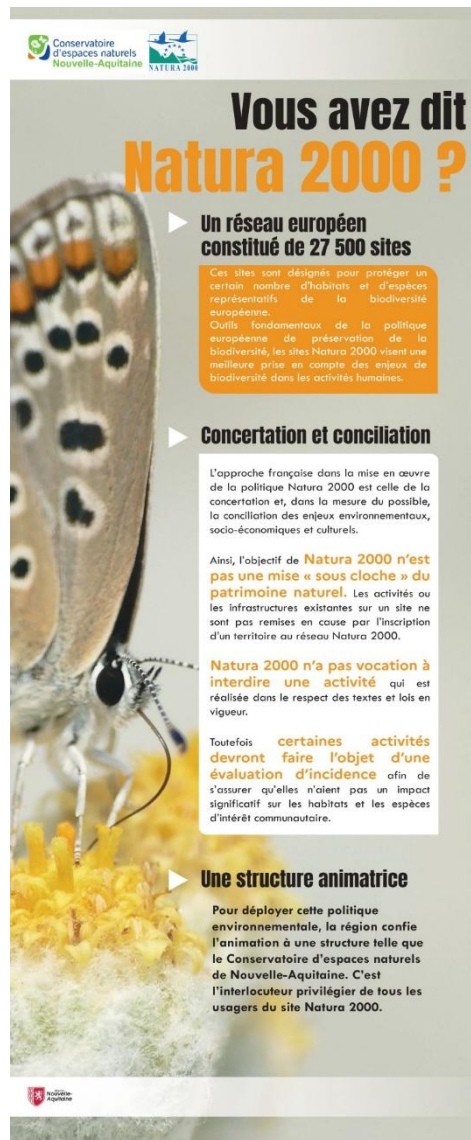
Ils permettent de réaliser une action avec un taux de financement de 100% (80% pour les collectivités sur des fonds européens et régionaux). Il existe 3 types de contrats : les contrats Natura 2000 forestiers, les contrats Natura 2000 non agricoles non forestiers et les contrats marins. Ils permettent de réaliser des mesures variées et à but non productif sur tous les types de milieux en lien avec les acteurs des territoires. Les contrats sont soustraits pour 5 ans durant lesquels le contractant devra suivre le cahier des charges fixé.

► **Les contrats agricoles**

Il vise à favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables à l'environnement par un exploitant volontaire. C'est l'outil le plus approprié pour mettre en œuvre les mesures de gestion des Dacobs sur les parcelles agricoles. Confinés par le FEADER et les crédits de l'État (MAA), ils répondent à une logique de financement des surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000, dans un contexte productif. Ils sont soustraits pour 5 ans durant lesquels le contractant devra suivre le cahier des charges fixé. Il s'agit d'engagements ciblés sur l'exploitation ou la parcelle en contrepartie d'une rémunération annuelle correspondant aux coûts supplémentaires et/ou aux manques à gagner liés à la mise en place du contrat.

► **La charte Natura 2000**

Établie pour chaque site, elle contient des engagements de gestion courante et durable des territoires et espaces et renvoie à des pratiques sportives ou de loisir respectueuses des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Elle permet à chaque usager, élu ou propriétaire de s'engager, sur la base du volontariat, dans la conservation du patrimoine naturel de sa région en adhérent aux objectifs de préservation du site et en favorisant les bonnes pratiques écologiques. Il existe différents types d'engagements : généraux (pour l'ensemble du site), par type de milieux, par type d'activité.



Vous avez dit Natura 2000 ?

► **Un réseau européen constitué de 27 500 sites**

Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats, et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

► **Concertation et conciliation**

L'approche française dans la mise en œuvre de la politique Natura 2000 est celle de la concertation et, dans la mesure du possible, la conciliation des enjeux environnementaux, socio-économiques et culturels.

Ainsi, l'objectif de **Natura 2000 n'est pas une mise « sous cloche » du patrimoine naturel**. Les activités ou les infrastructures existantes sur un site ne sont pas remises en cause par l'inscription d'un territoire au réseau Natura 2000.

Natura 2000 n'a pas vocation à interdire une activité qui est réalisée dans le respect des textes et lois en vigueur.

Toutefois, certaines activités devront faire l'objet d'une **évaluation d'incidence** afin de s'assurer qu'elles n'aient pas un impact significatif sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.

► **Une structure animatrice**

Pour déployer cette politique environnementale, la région confie l'animation à une structure telle que le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. C'est l'interlocuteur privilégié de tous les usagers du site Natura 2000.



Site Natura 2000
FR7200804

Le réseau hydrographique de Pimpine

► **281,5 ha au sud-est de l'agglomération de Bordeaux**

Il englobe le cours de la Pimpine et de ses affluents, entre les communes de Créon et de Latresne. Ce site Natura 2000 est caractérisé par un patrimoine naturel diversifié et lié à la présence d'un réseau hydrographique, de zones humides et de pelouses sèches.

► **4 habitats d'intérêt communautaire pour leur conservation, dont 2 sont jugés prioritaires**

Les pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embousonnement sur calcaires, ainsi que les forêts alluviales à ouïe glauque et frêne commun. Ces milieux naturels accueillent une biodiversité remarquable, comme la loutre d'Europe ou l'angélote des saumons, plusieurs espèces de libellules, de papillons ou de chauves-souris. Dix-huit espèces d'intérêt communautaire, dont 2 prioritaires, sont ciblées par des mesures de conservation.

Les actions menées grâce aux outils de contractualisation

Ces actions sont menées avec les acteurs économiques locaux pour garantir leur efficacité et leur pérennité dans le temps : restauration des fonctionnalités hydrologiques, entretien des habitats, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, maintien de pratiques de pâturage extensives, sensibilisation de la population,...

3. Evaluation des mesures de gestion

Actions de communication

Participation à des évènements



Les Culturables fêtent la Nature & le Paysage

- Évènement dédié à la nature, à l'environnement et à la culture, autour du thème de l'arbre et du bois
- Organisé par l'association Patrimoine en scène, le Conseil Participatif de Latresne et la Communauté de Communes des Portes de l'Entre-Deux-Mers
 - Localisé à l'étang des Sources (Latresne)
 - Découvertes, balades, ateliers, spectacles
 - Quizz Nature organisé par le CEN Nouvelle-Aquitaine

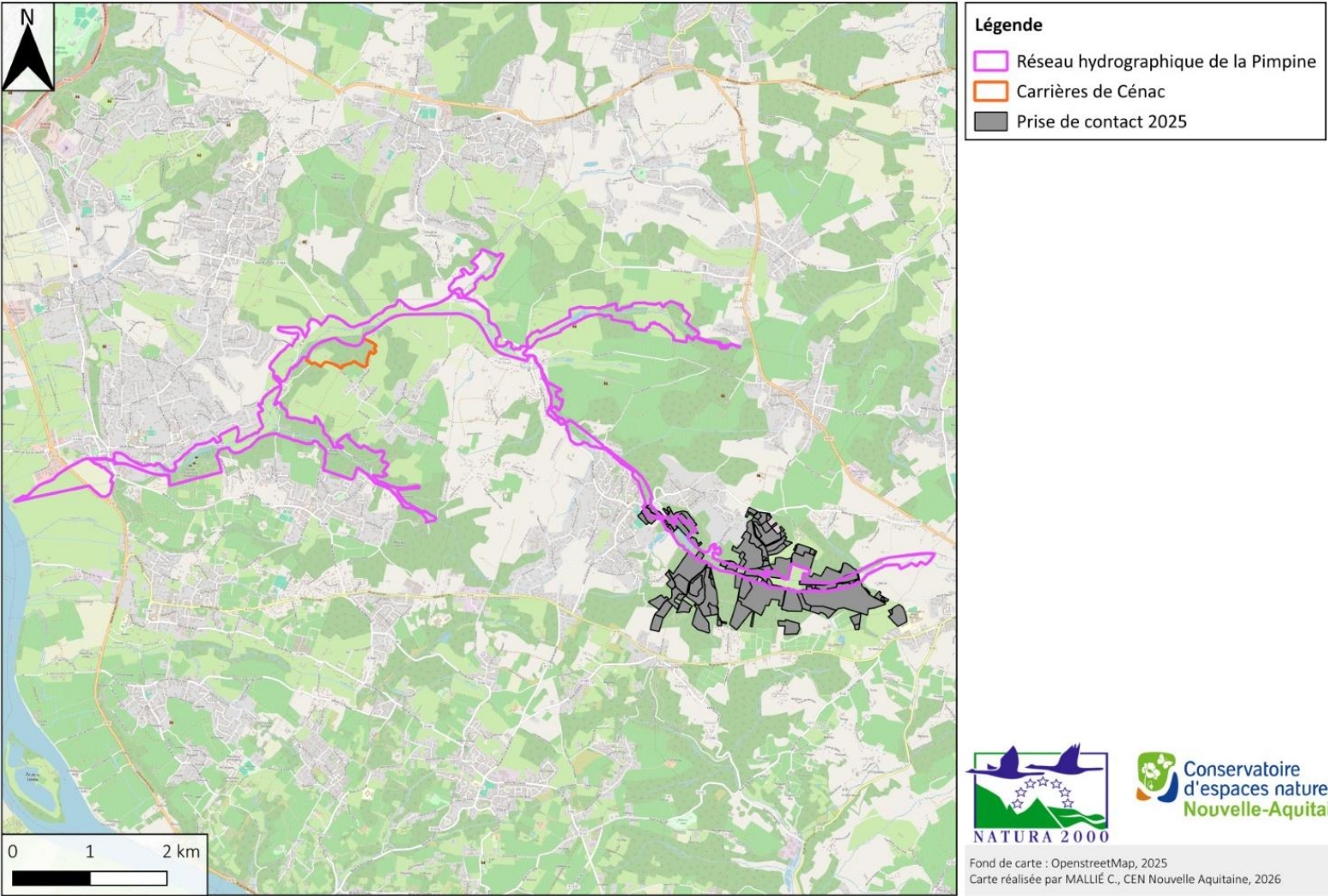
3. Evaluation des mesures de gestion

Prise de contact



- 0 nouveau diagnostic
- 0 nouvelle charte
- 0 MAEC
- 0 EIN

Période	Nombre de propriétaires identifiés
Avant 2025	22



3. Evaluation des mesures de gestion

Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 01/04/2026
2025-2026	-	-	-	-	-
Depuis 2019	GE1.1 - Entretien des prairies (hors SAU) par la fauche	13,63 ha		33 052,75 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	11,10 ha		26 917,75 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE1.3 - Entretien des prairies (hors SAU) par le pâturage extensif	13,63 ha		33 052,75 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	1 874 ml 3,91 ha	n.c.	1 030,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE2.4 - Entretien des milieux semis ouverts (hors SAU) par gyrobroyage	2,53 ha	n.c.	3 795,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE2.7 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	2,39 ha		4 780,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE2.8 - Entretien des haies existantes	600 ml	n.c.	7 800,00 €-	En attente du positionnement des propriétaires
	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	1 874 ml 3,91 ha	n.c.	14 992,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	563 ml	n.c.	A chiffrer sur devis.	En attente du positionnement des propriétaires
	TU1.1 - Aménagement des ouvrages de franchissement	1 accès	20%	8 000,00 €	Un contrat Natura 2000 finalisé



Aucune nouvelle contractualisation en 2025



Période	Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée	% de la surface totale du site
2025-2026	Propriétaire	2	1	50 %	1,57 ha	0,55 %
	Acteur socio-économique	1	1	100 %	19,25 ha	6,8 %
Synthèse depuis 2016	Propriétaire	13	1	7,7 %	18,41 ha	6,5 %
	Acteur socio-économique	16	4	25 %	-	-

2 chartes sur des engagements milieux, en cours d’instruction en 2024, finalisées en 2025



Stratégie d'acquisition d'espaces naturels – CEN NA

- Plus de financements mobilisables dans le cadre de la feuille de route Néo Terra de la Région
- Financements possibles via d'autres subventions, Appel à Projets, ...
- Pas d'acquisition en 2025



Absence de cartographie
des habitats d'IC dans le
DOCOB « Carrières de
Cénac »

→ Non prise en compte de ces habitats par le DOCOB (Enjeu, OBLT, OO, Actions)

→ Non prise en compte de ces habitats par les projets (Etudes d'incidence)

→ Cartographie des végétations

→ Cartographie des habitats EUNIS

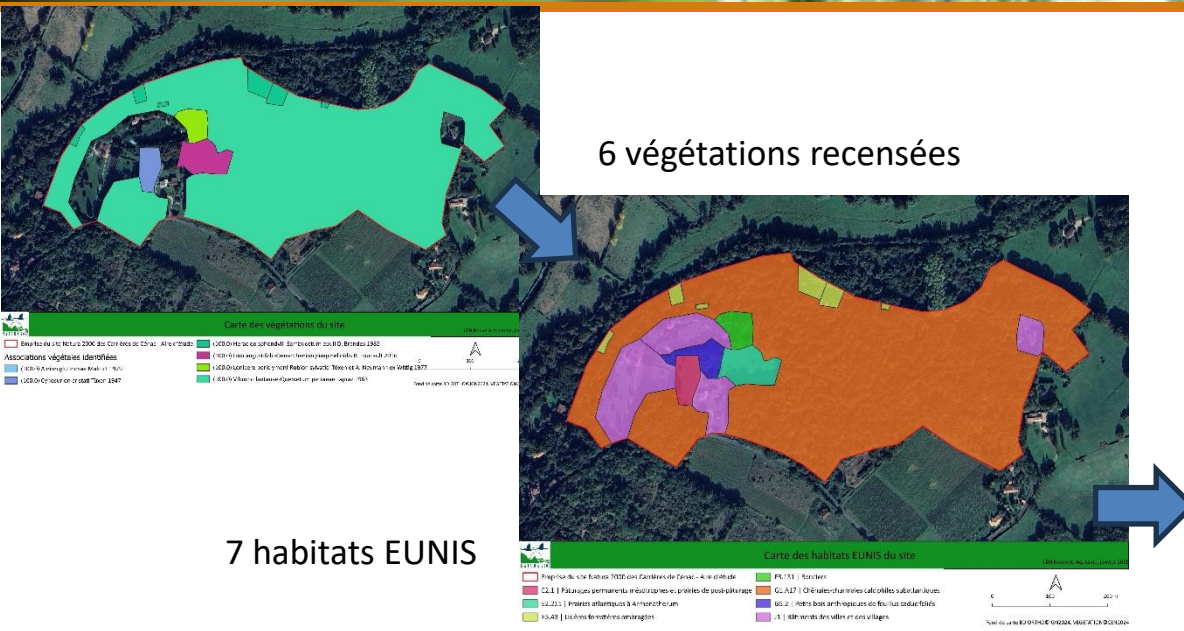
→ Cartographie des habitats d'IC

→ Cartographie des habitats d'espèces

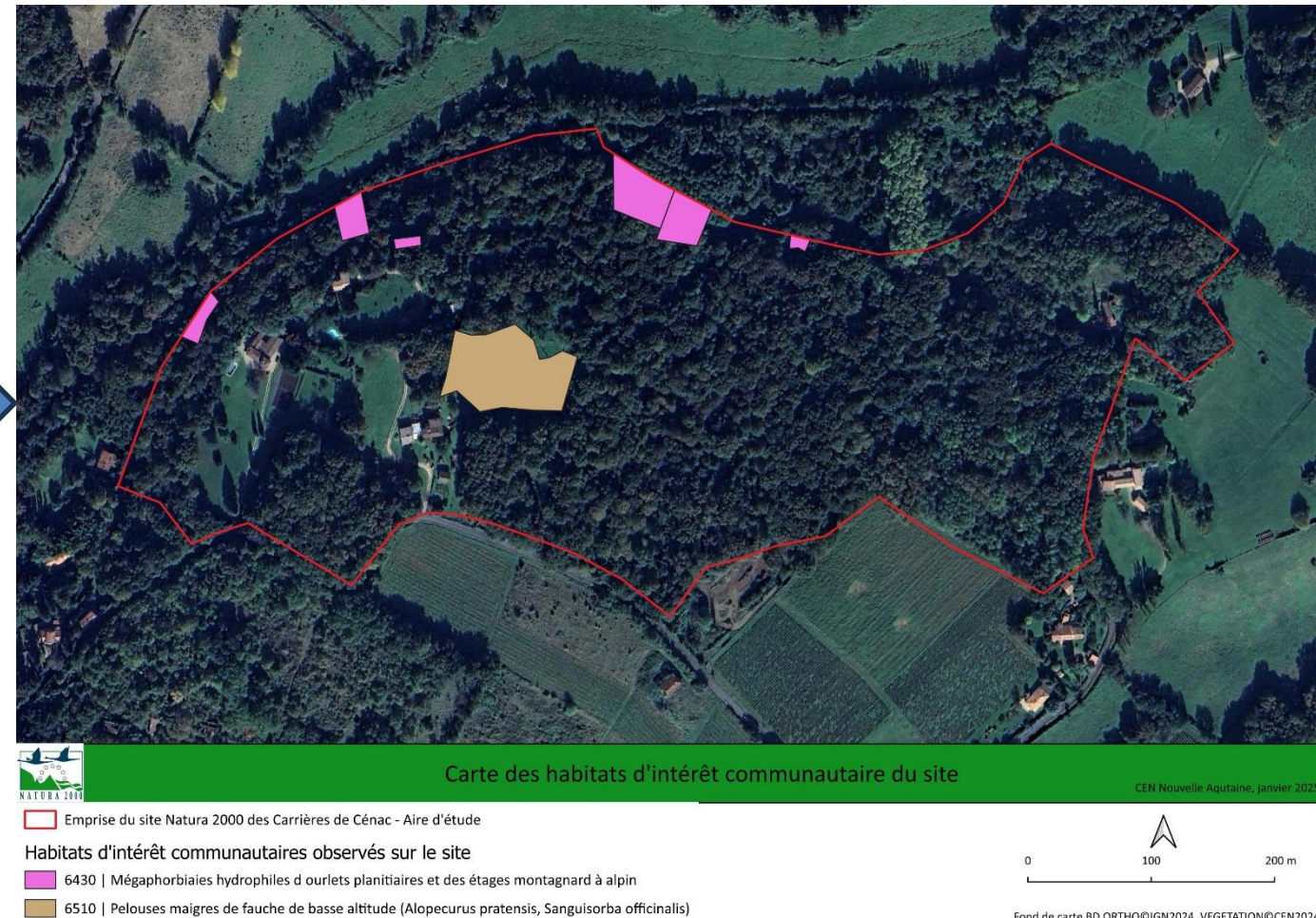
→ Mise à jour du diagnostic du DOCOB, Enjeux, OBLT, OO, Actions

3. Evaluation des mesures de gestion

Cartographie des habitats



- 2 habitats d'intérêt communautaire**
- **6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles (0,55 ha)**
 - **6510 – Prairie de fauche (0,39 ha)**
- + 8310 - Grottes non exploitées par le tourisme**



- Validation de la cartographie des habitats d'intérêt communautaire
 - Autorisation d'intégration au DOCOB
- *Sous réserve de l'avis favorable du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique*



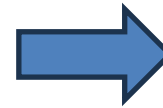
Validé par les membres du COPIL en 2024



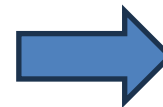
Mais ...

Avis général défavorable du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique

- Des corrections mineures à apporter sur la cartographie des habitats
- Evaluation de l'état de conservation à réaliser



Réalisé en 2025

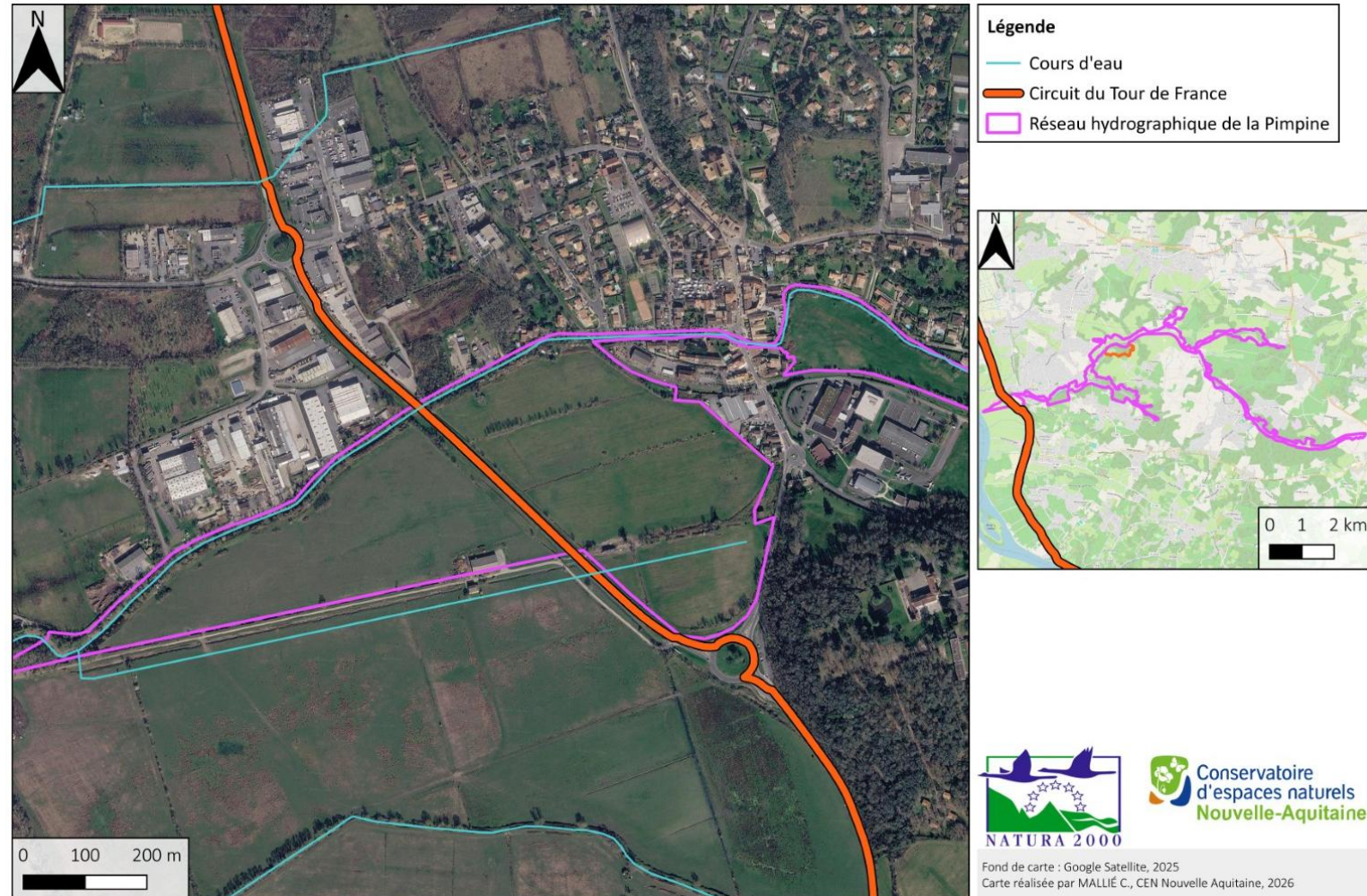


En cours de
réalisation en 2026



Tour de France 2026

- Etape 7 : Hagetmau -> Bordeaux
- Vendredi 10 juillet 2026
- Passe par la D113, au niveau d'un pont surplombant la Pimpine
- Sollicitation du bureau d'études Biotope en charge de l'étude d'incidence Natura 2000
 - Pas d'habitat ou d'espèces d'intérêt communautaire présents sur le tracé
 - Recommandation d'avoir une vigilance sur la gestion des déchets ou objets publicitaires pour éviter la pollution du cours d'eau + d'éviter au maximum les perturbations sonores ou visuelles



3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation Pimpine

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation 2025-2026	Remarques
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles à faciès d'embuissonnement sur calcaire (<i>Festuco-Brometelia</i>)	8,15 ha	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu. La dynamique actuelle tend vers la fermeture du milieu. Par ailleurs, les possibilités d'entretien par pastoralisme s'amenuisent sur le territoire.
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	2 ha	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu, mais une perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	30 ha	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu. La dynamique actuelle tend vers la fermeture du milieu. Par ailleurs, les possibilités d'entretien s'amenuisent sur le territoire.
91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	48,4 ha	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu, mais une perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant



3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation Pimpine

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation 2025-2026	Remarques
1041 - Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	A préciser	A préciser	↘	↘	A préciser	Perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant
1044 - Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	A préciser	Bon	→	→	Bon	
1060 - Cuivré des marais <i>Lycaena dispar</i>	1 individu sur 1 station	Mauvais	→	→	Mauvais	Altération des prairies, mais perspective positive avec le PPG sur le bassin versant
1065 - Damier de la Succise <i>Euphydryas aurinia</i>	20 individus sur 1 station	Moyen	→	→	Moyen	Dynamique nationale positive, mais aucune action n'a été entreprise sur le site
1083 - Lucane cerf-volant <i>Lucanus cervus</i>	A préciser	Bon	→	→	Bon	Dynamique nationale positive, mais aucune action n'a été entreprise sur le site
1092 - Ecrevisse à pattes blanches <i>Austropotamobius pallipes</i>	A préciser	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	La population semble avoir disparu du site à l'expansion des écrevisses exogènes sur la tête de bassin-versant
1096 - Lamproie de Planer <i>Lampetra planeri</i>	A préciser	Mauvais	n.c.	n.c.	Mauvais	Perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur le bassin versant
1126 - Toxostome <i>Chondrostoma toxostoma</i>	A préciser	A préciser	n.c.	n.c.	A préciser	

3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation Pimpine & Cénac

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation 2025-2026	Remarques
1220 - Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	1 individu sur 1 station	Moyen	↘	↘	Mauvais	Perspective positive avec le PPG sur le bassin versant
1303 - Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Moyen sur Cénac	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1304 - Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Cénac	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1305 - Rhinolophe euryale <i>Rhinolophus euryale</i>	A préciser	Indéterminé	Non évalué	Non évalué	Indéterminé	
1307 Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Cénac	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1308 - Barbastelle d'Europe <i>Barbastella barbastellus</i>	A préciser	Moyen sur Pim. Moyen sur Cénac	→	→	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats



3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation Pimpine & Cénac

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2023	Tendance sur la tranche 2024	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation 2025-2026	Remarques
1310 - Minioptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Indéterminé sur Cénac	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1321 - Murin à oreille échancrée <i>Myotis emarginatus</i>	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Cénac	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1323 - Murin de Bechstein <i>Myotis bechsteinii</i>	A préciser	Moyen sur Pim. Moyen sur Cénac	↘	↘	Mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1324 - Grand Murin <i>Myotis myotis</i>	A préciser	Moyen sur Pim. Mauvais sur Cénac	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1355 - Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	A préciser	Moyen	↗	↗	Moyen à bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine et aux regards des évaluations nationales
1356* - Vison d'Europe <i>Mustela lutreola</i>	A préciser	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évaluations nationales
1607* - Angélique des estuaires <i>Angelica heterocarpa</i>	A préciser	Bon	→	→	Bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine et aux regards des évaluations nationales



3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Maintenir et améliorer les fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques et humides	OO1 - Maintenir et restaurer les zones naturelles d'expansions des crues et l'engorgement des milieux connexes au cours d'eau	50 %	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenté par le PPG
	OO2 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée du réseau hydrographique	50 %	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenté par le PPG
	OO3 - Restauration du corridor arboré dans les secteurs dépourvus de ripisylve	20 %	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenté par le PPG
	OO4 - Rétablir la continuité écologique du réseau hydrographique	20 %	Un ouvrage a été réhabilité dans ce cadre, augmenté par le PPG
	OO5 - Améliorer la qualité de l'eau pour concourir à l'objectif de "bon état écologique des milieux aquatiques" conformément aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)	50 %	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenté par le PPG
	OO6 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée des plans d'eau	20 %	Un diagnostic a été produit, perspectives augmentées dans le cadre du PPG
	OO7 - Restauration des habitats piscicoles et de la capacité d'accueil	0 %	Perspectives positives dans le cadre du PPG

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire	OO8 - Adapter les pratiques d'élevage et de fauche aux enjeux écologiques du site	20 %	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO9 - Maîtriser la progression des ligneux sur les milieux ouverts	20 %	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO10 - Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	20 %	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenté par le PPG
	OO11 - Maintenir et favoriser le développement des mégaphorbiaies en linéaire ou en surfacique	20 %	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective, perspective positive au travers du PPG
	OO12 - Restaurer les pelouses sèches en déprise par une gestion adaptée	0 %	Aucune action sur le sujet
ODD3 - Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques et leurs habitats	OO13 - Réduire les causes de mortalité directe	20 %	Un ouvrage a été réhabilité dans ce cadre, augmenté par le PPG
	OO14 - Maintenir et restaurer les habitats des mammifères semi-aquatiques	20 %	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective, perspective positive au travers du PPG
	OO15 - Encourager la réalisation d'entretien et de travaux en période non perturbante pour les espèces	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenté par le PPG

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats	OO16 - Conserver et favoriser le maintien d'éléments fixes du paysage (haies, lisières forestières, arbres isolés...) et de boisements mûres	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO17 - Maintenir les surfaces de prairies pâturées	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO18 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
ODD5 - Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site	OO19 - Informer les usagers et les acteurs locaux sur la démarche Natura 2000	50%	Des marges de progression sont possibles auprès des collectivités et des petits propriétaires
	OO20 - Sensibiliser le grand public à la richesse écologique du site et à l'importance du maintien des activités traditionnelles pour leur conservation	50%	Aucune action engagée sur le sujet, mais dynamique sur le territoire
	OO21 - Informer et sensibiliser le grand public sur les espèces invasives et nuisibles	50%	Aucune action engagée sur le sujet, mais dynamique sur le territoire

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur Cénac

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial	OO1.1 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	20%	Démarches entreprises mais propriétaires réticents
ODD2 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO2.1 - Suivre les colonies de chauves-souris en hiver	100%	Réalisé bénévolement par le GCA
	OO2.2 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs	100%	Réalisé lors des précédentes tranches
	OO2.3 - Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités	100%	L'utilisation est plutôt bien connue grâce aux investigations du GCA, en revanche, l'utilisation du réseau sur le bassin versant est plus floue
	OO2.4 - Evaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe en période de reproduction	100%	Réalisé lors des précédentes tranches
	OO2.5 - Evaluer la conservation des espèces	50%	Cartographie des habitats naturels réalisée
ODD3 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO3.1 - Mettre en place de la sensibilisation ex-situ	25%	Un panneau du Département sur la piste cyclable





Ordre du jour

Propos introductif

1. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac
2. Bilan des mesures de gestion en 2025
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
3. **Perspectives en 2026**
4. Informations diverses



- Finaliser l'exposition itinérante
- Faire vivre les outils de communication (exposition, site internet)
- Poursuite des démarches de contractualisation (Contrat Natura 2000 / Charte / accompagnement MAEC)
- Appui aux évaluations d'incidence Natura 2000
- Appui au territoire pour la mise en œuvre de politiques publiques
- Obtenir l'avis favorable du CBNSA pour valider la cartographie des habitats
- Mise à jour du diagnostic du DOCOB + FSD
- Gestion administrative et financière du site





Ordre du jour

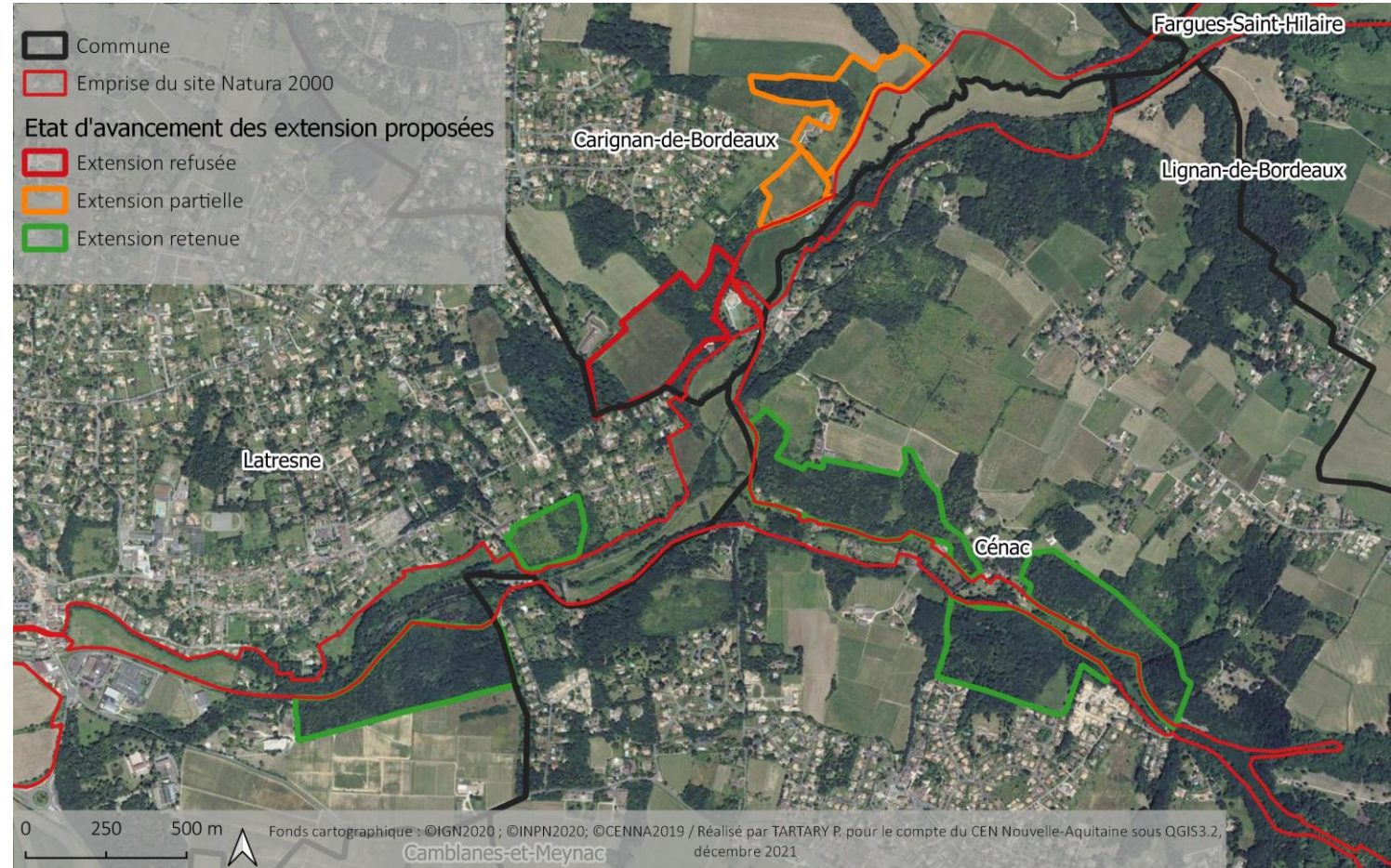
Propos introductif

1. Natura 2000 sur le Réseau hydrographique de la Pimpine et des carrières de Cenac
2. Bilan des mesures de gestion en 2025
 1. Communication
 2. Contractualisation
 3. Hors contrat / Politique publique / Connaissance
 4. EIN
 5. Contexte sur le site
 6. Atteinte des objectifs
3. Perspectives en 2026
4. **Informations diverses**



Extension du périmètre Natura 2000 de la Pimpine

- Meilleure prise en compte des terrains de chasse des chauves-souris et du réseau de gîtes
- Consultation publique du 26 janvier 2026 au 16 février 2026
- Publication de l'arrêté au Journal Officiel le 11 mai 2026



Merci pour votre participation

Charly MALLIE : c.mallie@cen-na.org / 07.67.31.42.44

Comité de pilotage

24 juin 2026

Latresne (33)



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

